

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Madame Marie-Paule LEHMANN

Rapporteur :

Madame Alfonsa ALFANO

N° CP/2019/290 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics Télérestauration du collège Le Parc d'Illkirch Graffenstaden par le collège Sophie Germain de Strasbourg

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition du président :

- approuve le projet de convention de télérestauration, joint en annexe, à conclure entre le collège Le Parc d'Illkirch Graffenstaden, le collège Sophie Germain de Strasbourg et le Département ;
- autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale des Services

Adopté à l'unanimité



Delphine JOLY

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1128198A-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/07/19